

## Newsletter STAGE S5 Année universitaire 2024-2025

### Formation clinique

### des Etudiants en Soins Infirmiers

### « licence mention Sciences pour la Santé-Parcours Sciences Infirmières »

#### **POUR RAPPEL** 📌

Depuis 2021, les étudiants en soins infirmiers d'Angers, Cholet, Le Mans CH et Saumur ont intégré un parcours de formation « **licence mention Sciences pour la Santé-Parcours Sciences Infirmières** », dans le cadre d'un projet expérimental de 5 ans, supervisé conjointement par les ministères de l'Enseignement Supérieur de la Recherche, et de l'innovation, des Solidarités et de la Santé.

Le diplôme de licence créé au sein de la faculté de santé de l'Université d'Angers sera adossé au diplôme d'état

Afin de vous aider dans la compréhension de ces modalités, plusieurs dossiers sont à votre disposition sur les sites des IFSI concernés, soit:

- 📌 Un guide pour la mise en œuvre de la formation clinique des étudiants,
- 📌 Des newsletters pour chaque période de stage,
- 📌 La note d'informations pour l'organisation de temps de recherche sur les lieux de stage,
- 📌 Le projet de formation et la maquette pédagogique.

#### *Spécificité*

- 📌 La mise en œuvre d'un enseignement aux pratiques collaboratives avec l'organisation de scénarios de simulation avec les étudiants en médecine de 6<sup>ème</sup> année en janvier 2024.
- 📌 Le choix du thème de recherche, le début des travaux de recherche d'articles scientifiques, pour la production du mémoire en soins infirmiers
- 📌 La réflexion engagée pour le choix du lieu de stage de professionnalisation de 15 semaines qui se déroulera en fin de semestre 6.

### Les temps de recherche intégrés au parcours de stage

**1/2 journée de recherche/semaine** est planifiée dans le parcours de stage. Elle permet à l'étudiant de réaliser des travaux de recherche, de confronter ses savoirs et sa pratique aux données probantes, d'approfondir ses savoirs. Ces travaux peuvent être à l'initiative de l'étudiant, de l'équipe soignante et/ou des enseignants-formateurs.



### Les objectifs

**Le parcours de stage doit permettre de se centrer sur l'acquisition de la C 9 : Organiser et coordonner les actions soignantes,**

### Le choix des situations professionnelles ou situations apprenantes et activités confiées

Plusieurs critères devront être pris en compte dans le choix des prises en charge confiées :

Les situations nécessitent de :

- Prioriser,
- Prendre des décisions,
- De hiérarchiser ces interventions infirmières,
- De coordonner (plusieurs acteurs en jeu= pluriprofessionnalité),
- De transmettre des données fiables et vérifiées.

Les situations sont ordonnancées dans un parcours de stage visant des paliers de progression à plusieurs niveaux :

- Agir en autonomie,
- S'initier aux prises en charge complexes
  - La complexité des cas (Sévérité des pathologies, instabilité de l'état de santé, hospitalisations répétées, complexité psycho-sociale, pratiques de santé inadaptées...),
  - La complexité des besoins (Eléments liés au service, à l'organisation, à la planification, et à la gestion des risques...),
  - La complexité des soins (Acteurs du système de prise en charge et réalisant des prestations d'aide et de soins-Intensité des soins-Charge de travail),

### Une progression dans la posture adoptée

Une posture réflexive est attendue. Elle permet à l'étudiant non seulement d'être dans l'agir mais de revenir sur cet agir, de le « mettre en perspective » pour en comprendre les finalités, les faiblesses et les forces et réajuster sa pratique et attitude professionnelles si besoin.

### BILAN DES ACQUIS

Les compétences C1-C2-C3-C5-C6 et C10 sont acquises mais le contrôle du maintien de leur appropriation doit être organisé au décours des prises en charge proposées. En cas de non-acquisition de ces compétences, des objectifs spécifiques seront fixés à l'étudiant par l'enseignant formateur en charge de son suivi pédagogique.

- La compétence 4 a été mobilisée mais son acquisition doit progresser en termes de complexité.
- En lien avec la C2 : le raisonnement clinique et la méthodologie du projet de soins sont acquis. La capacité à concevoir et conduire un projet de soins devra être systématiquement mobilisée et évaluée avec l'ensemble de ses attributs.

#### Les compétences à acquérir

En semestre 5 seront plus particulièrement travaillées en plus de la compétence 9, les compétences suivantes :

- 7 = Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle
- 8 = Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques

Sur la compétence 4, les activités confiées doivent s'orienter autour des situations prévalentes du service.

#### Le nombre d'usagers pris en charge

- En S5 : 7 sauf dans les unités de type soins critiques (réanimation, néonatalogie... ) ou le nombre varie de 3 voire 4 selon le niveau de complexité des prises en charge,
- En S6 : 1 secteur de 10 à 15 patients sauf dans les unités de type soins critiques (réanimation, néonatalogie... ) ou le nombre reste à 3 voire 4 selon le niveau de complexité des prises en charge.

#### Analyses de situations et/ou d'activités

La rédaction d'analyses de situations ou activités rencontrées est à poursuivre et à retranscrire dans le portfolio,

- Renforcer les automatismes sur le respect des vigilances (pharmacovigilance, hémovigilance, identitovigilance...) et la capacité à évaluer les risques liés aux soins,
- Permettre à l'étudiant d'être acteur lors par exemple de la visite avec le médecin, pour les patients dont il a la responsabilité,
- Assurer la présentation clinique de ces mêmes patients lors des réunions de synthèse ou de changement d'équipe.